



La Madrague de Montredon, une verrerie industrielle aux mains d'un magnat... Un cas atypique d'industrie au XIXe siècle à Marseille

Laurence Serra

► To cite this version:

Laurence Serra. La Madrague de Montredon, une verrerie industrielle aux mains d'un magnat... Un cas atypique d'industrie au XIXe siècle à Marseille. Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre, 2006, 20èmes Rencontres internationales de l'AFAV à à Bavay et Sars-Poteries, 13-14 octobre 2005, 14, pp.42-44. halshs-00505561

HAL Id: halshs-00505561

<https://shs.hal.science/halshs-00505561>

Submitted on 1 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurence SERRA

**LA MADRAGUE DE
MONTREDON, UNE VERRERIE
INDUSTRIELLE AUX MAINS
D'UN MAGNAT... UN CAS
ATYPIQUE D'INDUSTRIE AU
XIX^{ème} SIÈCLE À MARSEILLE
(BOUCHES-DU-RHÔNE)**

**I - Situation géographique et
toponymique**

L'emplacement de l'ancienne verrerie de Montredon se situe dans le 8^e arrondissement de Marseille entre le port de Pointe rouge et le port des Goudes, ce qui la rend très excentrée du centre ville.

La zone s'étend à flanc de colline de l'Est vers l'Ouest jusqu'à une masse rocheuse qui tombe à pic dans la mer. La verrerie a été totalement rasée en 1968 pour faire place à une citée HLM appelée "cité de la verrerie".

C'est en premier lieu l'étude toponymique qui a permis de déterminer la présence d'un lieu de fabrication aujourd'hui disparu. Un boulevard, une cité HLM, une plage de même qu'un arrêt de bus gardent la trace de son existence. Suite à ce premier repérage, nous avons mené une enquête puis une recherche en archives auprès du département patrimoine de la Chambre

de commerce et d'industrie de Marseille. Parmi les documents d'archives inhérents à une industrie d'oléagineux se trouvait un dossier, jamais consulté auparavant et intitulé « verrerie liquidation ». Ce dossier regroupait des documents datés entre 1880 - année de la création - et 1934 - date de la faillite. La recherche sur le terrain s'est déroulée en deux temps : d'abord une enquête sur place pour retrouver des descendants de verriers potentiels, puis une prospection sous-marine et terrestre suite à la découverte de nombreux tessons de verre roulé, mêlés aux galets de la plage.

II - Pourquoi cette verrerie est-elle un cas atypique?

II.1 Les implantations

En 1881, la ville de Marseille compte six lieux de fabrication, tous situés loin du centre. À l'exception de Montredon, toutes ces verreries sont des entreprises à capitaux familiaux, les savoirs faire ainsi que les structures se transmettent au sein d'une même famille ou par des alliances entre verriers. Contrairement à d'autres branches de l'industrie marseillaise, il semble que la plupart des verriers n'ont pas su profiter du dynamisme économique lié à la révolution industrielle de 1840, leurs modes de fonctionnement comme leur modes de fabrications restent dans l'ensemble

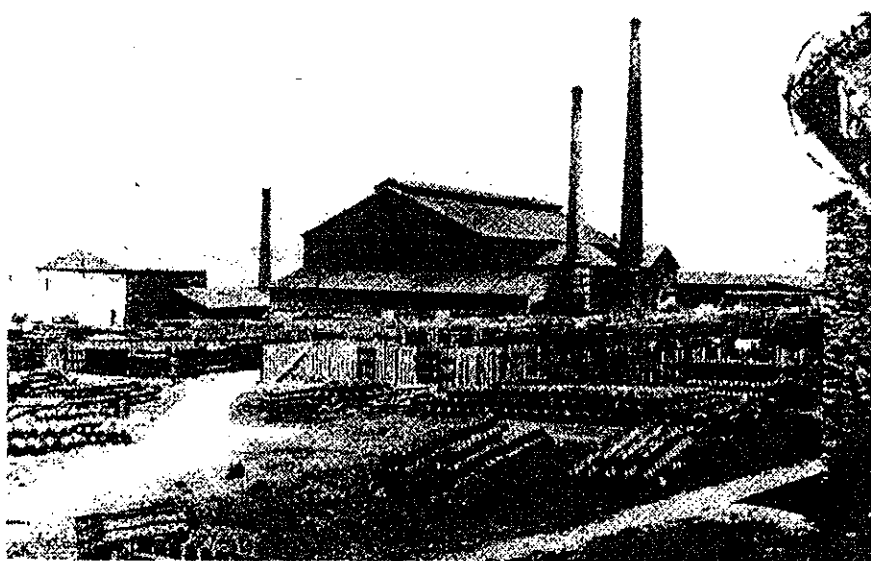


Fig. 1.- Boulevard de la Verrerie, Verrerie Verminck fermée en 1934. (Carte postale, coll. André Blès).

implantations détenues par deux dirigeants.

Au moment de sa création en 1881, la verrerie de Montredon occupe une place singulière et fait figure d'exception au sein du monde des verriers marseillais. D'abord, parce que Charles Auguste Verminck son fondateur, n'est pas verrier. Deuxièmement, parce que durant quatorze ans la production n'est pas destinée à la vente. Troisièmement, parce que Montredon est la seule verrerie à Marseille qui ne fonctionne qu'avec des capitaux anonymes. Enfin, parce qu'elle n'aura qu'une existence éclair de 54 ans.

II.2 Charles Auguste Verminck, industriel de l'agro-alimentaire

Fils d'instituteur venu de Belgique, il a débuté en 1833, à l'âge de 16 ans, comme employé dans une maison de négociants spécialisés dans l'importation des oléagineux en provenance des côtes de Guinée. En 1878, il profite de la liquidation d'une importante maison pour monter sa propre affaire et devient rapidement le principal négociant des rivières de Guinée. Il dispose d'un réseau d'influence personnel important. Son principal produit d'importation est l'arachide. Il réunit dès 1880, sous la même raison sociale une maison de commerce, cinq huileries, deux agences commerciales à Manchester et Liverpool, de nombreux comptoirs sur la côte ouest de l'Afrique, une flotte de navires à vapeur et de bâtiments côtiers et crée une verrerie pour conditionner ses huiles (fig.1). Il acquiert une propriété viticole à Saint Chamas et produit également du vin. C'est encore lui qui crée pour Marseille de nouveaux débouchés agro-alimentaires et maritimes en 1897 avec l'importation des graines de sésame de l'Inde. C'est un spéculateur très controversé et son capital est essentiellement boursier. Il décède brutalement en 1911.

III - La verrerie, mode de fonctionnement et production

III.1 Le fonctionnement

La verrerie fonctionnera en deux temps: le temps de la production interne, puis en 1894 l'ouverture à la demande extérieure avec la fabrication pour les apéritifs.

Le plan de la verrerie trouvé dans les

documents d'archives nous permet d'appréhender le mode de fonctionnement de l'atelier (fig.2). Autour de la halle s'organisent toutes les activités liées à la fabrication des bouteilles et des bonbonnes : la fusion, le soufflage, la cuisson, le bouchage, l'emballage et la vannerie. La fusion s'effectue dans un four à bassin Siemens fonctionnant au gaz de charbon. Les activités annexes comprennent la menuiserie, la forge, la maçonnerie, la chaufferie, le conditionnement et le transport. Le sable utilisé pour la fusion est extrait sur place. Un moulin de trituration permet de transformer la « gravette » en sable mais également de concasser les déchets de verre en groisil. La présence de ces activités nous fait penser que l'atelier fonctionnait en autarcie. Lors de la prospection sur le terrain nous avons remarqué la présence d'un dépôt solide sur la pierre de la calanque. Il s'agit des rejets de gaz de charbon évacués lors du nettoyage des cheminées. Nous avons pu mettre au jour les briques du four vitrifiées, de très volu-

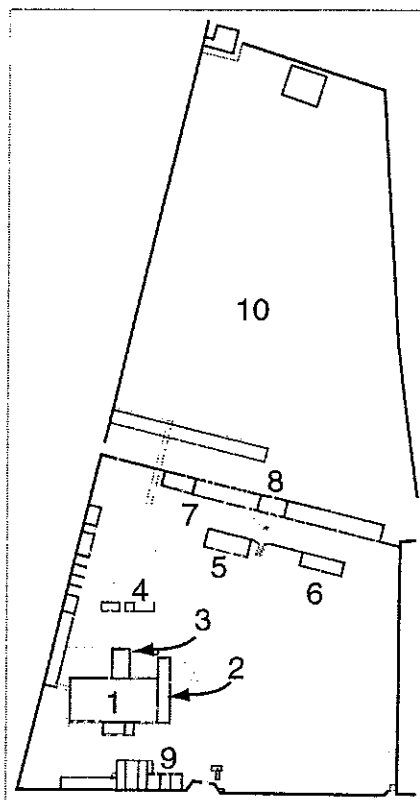


Fig. 2.- Plan de la verrerie vers 1930. 1. Halle de la verrerie ; 2. Four ; 3. Magasin à moules ; 4. Entrepôts à charbon ; 5. Emballage ; 6. Vannerie ; 7. Cité ouvrière ; 8. Directeur ; 9. Activités annexes ; 10. Carrière de "gravette".

mineux blocs de matière ainsi que les vestiges de chariots destinés à charrier les produits finis.

III.2 Les productions

Un mobilier important mais cassé a été découvert dans une dune de déblai engendrée lors de la démolition. Ce mobilier est constitué de fragments de produits finis, bouteilles et bonbonnes mais aussi de matière brute sous forme de petits blocs, de déchets de cuisson sous forme de filaments, de gouttes et de mors ainsi que du groisil. Certains fonds de bouteilles présentent la marque d'un V. Peut-être Verminck a-t-il voulu distinguer sa production lorsque la verrerie s'est mise à fabriquer pour d'autres clients.

Les seuls vestiges de produits finis retrouvés entiers ont été découverts immergés. Il s'agit de deux bouteilles, l'une destinée à la production interne, peut-être le vin et l'autre destinée à recevoir le cognac des Carmes (fig.3). Cette dernière était peut-être fabriquée pour l'exportation puisqu'elle porte au verso des inscriptions en anglais. Alors que les bonbonnes sont soufflées dans des moules, les données de terrain ainsi que les archives nous apprennent que la fabrication des bouteilles est semi

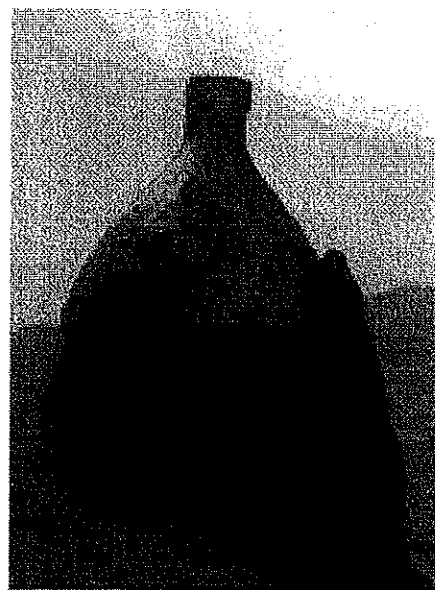


Fig. 3.- Une des bouteilles retrouvées.

mécanique. La paraison est cueillie manuellement par un ouvrier à l'aide d'une tige de fer appelée ferril et introduite dans le moule d'une machine appelée « machine Boucher », où elle est mise en forme soit par pressage soit par soufflage à l'air comprimé. Comme nous ne possédons pas dans les documents d'archives de dessins de modèles de bouteilles Cusenier ou Noilly, principaux clients de la verrerie, nous avons cherché dans les collections iconographiques de la Chambre de commerce de Marseille des affiches publicitaires ou des cartes postales de ces deux maisons qui nous renseignent sur la forme des bouteilles produites par Montredon.

IV – Les données sociales

Grâce à un cahier d'inscription des ouvriers tenu depuis 1886, nous pouvons savoir que la verrerie emploie une centaine d'ouvriers chaque année dont la majorité sont des émigrés italiens. Environ la moitié sont employés comme manœuvres ou journaliers soit peu qualifiés donc peu payés, ils travaillent aux tâches annexes. Seuls les ouvriers sont en charge de la production du verre. Ces familles d'ouvriers qualifiés bénéficient d'un logement dans la cité. Cette cité est intégrée à l'usine comme nous pouvons le voir sur le plan (fig. 2). Les femmes représentent 10 % de la masse salariale et travaillent à la vannerie et au conditionnement. Les enfants travaillent comme gamin ou grand garçon c'est-à-dire aide verrier, le père exerçant souvent le rôle de chef de poste. Un poste est constitué de quatre à six personnes, du gamin qui récupère la paraison en passant par le ou les souffleurs, le verrier qui finit la pièce, le ferrassier et le gamin qui porte à la recuisson. La main d'œuvre enfantine représente un tiers des employés. Depuis la loi de 1892 il est rigoureusement interdit de faire travailler les enfants de moins de treize ans et le travail est limité à dix heures par jour pour les moins de dix-huit ans. Pourtant, nous avons retrouvé en 1902, la mention d'une visite faite aux verreries de Montredon et de Saint Marcel par un inspecteur envoyé par le gouvernement italien qui constate : « le véritable trafic de main d'œuvre touchant des enfants de quatorze à seize ans... recrutés moyennant une prime de cent francs environ, ils sont ensuite amenés à Marseille et présentés aux verreries ». Selon l'inspecteur, ils

deviennent « la chose de leur recruteur » qui encaisse à son profit la somme très modeste des 1,50F par jour de salaire alors que le salaire d'un ouvrier est de 5F et de 2F pour une femme.

Dans la composition d'une équipe de travail, le seul poste que nous avons du mal à identifier précisément est inscrit sous l'appellation de « foat en bouteilles ». Le terme vient peut-être de « foat glass » ce qui signifie poli au feu. Ce terme ne doit pas être confondu avec « float glass » qui est une technique employée pour produire du verre à vitre.

Le personnel employé aux tâches annexes se décompose en menuisiers pour la fabrication des caisses de transport et des planches à carrer, en forgerons pour la réalisation des outils, en maçons pour entretenir et réparer les fours, en gaziers, en dégrasseurs pour nettoyer les dépôts de fumée de houille dans les conduits de cheminée, en terrassiers et manœuvres au sable, plus un comptable et deux chauffeurs...

V - Conclusion

Il faut souligner que contrairement aux autres pôles industriels français comme le Nord, le Centre et l'Est, l'économie de Marseille ne repose pas sur le textile, l'extraction ou la métallurgie mais sur une économie d'exportation essentiellement agro alimentaire renforcée par la présence du port. Le décalage en 1880 entre la situation industrielle et économique très dynamique de Marseille et le schéma artisanal voire archaïque de l'industrie verrière plus le nombre décroissant de verreries soulèvent une problématique intéressante. Alors que Marseille est à cette époque le cinquième port mondial, ville industrielle moderne, que les débouchés agro-alimentaires liés aux oléagineux offrent un nouveau marché, que les nouvelles colonies, Afrique du nord et Asie par le canal de Suez offrent de nouveaux débouchés, alors qu'il y a matière à conditionner, pourquoi les verriers marseillais restent dans un mode de fabrication artisanal et pourquoi ne profitent-ils pas de ces débouchés commerciaux ? Pourquoi restent-ils dans un schéma conservateur d'entreprise à capitaux familiaux et non en regroupement comme dans la région du

Rhône ? Pourquoi ne reste-t-il plus à Marseille en 1894 qu'un seul verrier, De Queylard, possédant les verreries de Pont de Vivaux et de Saint Marcel et employant respectivement 500 et 100 à 150 ouvriers ?

Dans ce contexte Montredon fait certes figure d'exception, Verminck ne fonctionne pas avec des capitaux familiaux mais anonymes et il profite en direct de ces nouveaux débouchés puisque c'est lui qui les a créés. Cependant, la production de la verrerie ne peut pas servir d'élément de comparaison avec les autres productions françaises car la priorité du dirigeant n'est pas de fabriquer pour vendre mais de produire pour lui-même.

Il faut souligner tout de même la modernité et la précocité des modes de fabrication voulues par les deux derniers patrons de verreries marseillaises et ce dès 1880. Alors que jusqu'à présent les ateliers marseillais paraissent à la traîne des autres verreries françaises, la découverte de nouvelles données montre le contraire. La modernité technique s'appuie sur l'installation à Montredon du four Siemens et des machines Boucher. De ce point de vue technique, De Queylard a d'ailleurs précédé Verminck. Un article publié dans le journal « la voix des verriers » daté de 1900 confirme ce constat : « Il y a une dizaine d'années, on ne comptait en France que quelques fours occupés par des machines, aujourd'hui il y en a une trentaine et la marche va en s'intensifiant, la concurrence des verreries produisant mécaniquement force les autres à adopter les machines. À Marseille M. De Cheylard produit à la machine dans les verreries de Saint Marcel et de Pont De Vivaux, des essais ont été faits récemment à l'usine d'à côté chez M. Vermineuse, à Mont Redon ». L'auteur prend pour exemple Marseille au même titre que les verreries de la Loire, la verrerie de Carmaux et la verrerie ouvrière d'Albi.

Il rajoute que « la champagne n'est pas touchée mais les verriers se leurrent s'ils croient que la machine ne les atteindra pas... Il dit également que « les verreries du Nord touchées par la concurrence des verreries de l'est et du Sud est, sur le marché de Paris, s'apprêtent pour y répondre à utiliser des machines ».